



**BASKET BALL**  
**UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE**  
**SAISON 2017-2018**



**BASKET BALL**  
**TRANSFERT DE GARDE**  
**SAISON 2017-2018**

Je soussigné(e) ..... L'article 6 du règlement du Pluvigner Basket Ball que vous avez signé lors de l'inscription de votre enfant stipule que :

Représentant légal de ..... 1) les parents doivent vérifier la présence du responsable et venir chercher leur enfant mineur sur le lieu de l'activité. En cas d'absence de l'entraîneur, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Domicilié(e) .....  
.....  
..... 2) à l'issue d'une compétition, les parents doivent venir chercher leur enfant mineur sur le lieu de la compétition ou sur le lieu de rendez-vous désigné, à l'horaire prévu.

autorise l'Association du Pluvigner Basket Ball à utiliser les photos prises lors des entraînements, matchs, stages et manifestations diverses, pour insérer celles-ci sur le site Internet et la page Facebook du club pour la saison 2017-2018.

Cependant, si vous souhaitez que votre enfant mineur arrive ou parte seul de la salle, nous vous demandons de bien vouloir signer une décharge.

Date et Signature

Je soussigné(e) .....,  
représentant légal de ....., autorise  
mon enfant mineur à arriver et repartir seul de la salle aux heures  
de ses entraînements ou de ses matchs.

Date et Signature

*Sans réponse de votre part dans un délai d'un mois après le dépôt du dossier d'inscription au Comité, le Bureau considérera avoir votre accord. Droit de rectification : loi informatique et libertés N° 7817 du 06/01/78 : le licencié peut demander communication et rectification de toute information le concernant. Le droit d'accès et de rectification peut s'exercer au Bureau du Pluvigner Basket Ball.*